



Assurance et Banque

Tout pour votre santé

L'offre commerciale
Assurance santé pour
votre commune

MA SANTÉ

Votre partenaire santé & bien-être
qui vous accompagne au-delà
des remboursements



 **Je choisis**
une assurance **citoyenne**

Une offre simple et modulable

L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune est simple et accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. L'offre est un socle avec 3 niveaux de garanties :

Ma Santé	100 %	Néo
Ma Santé	125 %	Néo
Ma Santé	150 %	Néo

avec 3 modules optionnels Hospi, Optique-Dentaire et Confort.

Vous êtes couvert au meilleur prix, en ne payant que les garanties et services dont vous avez besoin.



Panier 100 % SANTÉ

0 € de reste à charge
sur certains soins
et sous réserve :

- De choisir parmi la liste des équipements prédéfinis,
- Du respect des prix limites de vente par les professionnels de santé.

Pour vous permettre de bénéficier de 0 € de reste à charge sur certains soins essentiels, en dentaire, optique et audiologie⁽¹⁾.

Une complémentaire santé à tarif privilégié pour les habitants de

Un tarif avantageux qui préserve le pouvoir d'achat

Les séniors et les travailleurs non salariés bénéficient d'une réduction de 25% sur les cotisations². Avec AXA, la fidélité est reconnue : les remboursements augmentent avec le temps³.

Afin de fixer le rdv qui vous convient le mieux merci de contacter



1. L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune intègre le 100 % Santé dans ses formules sur certains postes essentiels en optique, dentaire et audiologie. Mise en place du dispositif à partir de 2020 jusqu'à 2022.
2. 25% de réduction à la souscription du contrat santé pour les TNS (Travailleurs Non Salariés) et les séniors de 60 ans et plus, 15% pour les autres administrés.
3. Selon les clauses et conditions du contrat.